




N°264 /MPT/GE/GA/21 

La Mission permanente de la République Togolaise auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres organisations internationales à Genève présente ses compliments au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et, se référant à la lettre en date du 30 août 2021, du Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles, sollicitant des contributions écrites afin d'élaborer son rapport thématique sur « *l'activisme des filles et des femmes : les accomplissements, les défis ainsi que les possibilités d'amélioration et de changements* », a l'honneur de lui faire parvenir ci-joint le document présentant les éléments de réponse du gouvernement togolais, apportés à la question.

La Mission permanente de la République Togolaise auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres organisations internationales à Genève remercie le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme de son aimable collaboration et saisit cette occasion pour lui renouveler les assurances de sa haute considération./- 

Genève, le 13 octobre 2021

**Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits
de l'homme**



Secrétariat du mandat du Groupe de travail sur la discrimination
à l'égard des femmes et des filles
Email : wgdiscriminationwomen@ohchr.org